



LES « OFFRES » DU GOUVERNEMENT AU FRONT COMMUN : UNE GRAVE INSULTE POUR 420 000 TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES SERVICES PUBLICS

Alors que les services publics sont fragilisés et qu'ils font face à une crise de main-d'œuvre sans précédent à laquelle s'ajoute une inflation historique, que propose le gouvernement Legault aux travailleuses et aux travailleurs des services publics ? Il leur propose l'appauvrissement.

Ce jeudi 15 décembre, la présidente du Secrétariat du Conseil du trésor, Sonia Lebel, a présenté les « offres » du gouvernement aux 420 000 travailleuses et travailleurs des services publics représentés par le Front commun. Rappelons que celui-ci est constitué de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Alors que le Front commun revendique un enrichissement visant un rattrapage salarial et une protection permanente contre l'inflation garantissant le maintien du pouvoir d'achat de celles et de ceux qui tiennent les services publics à bout de bras, c'est plutôt un appauvrissement qui leur a été proposé.



Les « offres » du gouvernement

Des augmentations faméliques

- 9% d'augmentation sur 5 ans :
 - An 1 : 3% au 1^{er} avril 2023 ;
 - An 2 : 1,5% au 1^{er} avril 2024 ;
 - An 3 : 1,5% au 1^{er} avril 2025 ;
 - An 4 : 1,5% au 1^{er} avril 2026 ;
 - An 5 : 1,5% au 1^{er} avril 2027.
- Un montant forfaitaire de 1000 \$ pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

En ne présentant aucune mesure protégeant le pouvoir d'achat, la proposition salariale du gouvernement fait fi de l'inflation stratosphérique actuelle. L'offre salariale est non seulement inférieure à ce qui est actuellement consenti dans le privé, mais provoquera un appauvrissement des travailleuses et des travailleurs car les prévisions gouvernementales sur l'inflation sont largement supérieures à ce qui est offert aujourd'hui. Alors que le gouvernement prévoit une inflation de 6,8% en 2022, son offre de 3% à la première année ne permettra pas aux personnes salariées de se protéger de la hausse du coût de la vie. C'est nettement insuffisant.

Quant au montant forfaitaire de 1 000 \$ proposé, c'est une véritable insulte pour les femmes et les hommes qui s'échinent pour les services publics au prix de leur santé. En effet, ce montant forfaitaire n'est versé qu'une seule fois et n'est pas calculé lors de la comptabilisation des revenus de retraite et des vacances.

Souvenons-nous que la rémunération globale des travailleuses et des travailleurs des services publics accuse un retard de 3,9% par rapport aux autres travailleuses et travailleurs au Québec, un gouffre qui s'élève à 11,9% en ce qui concerne les salaires.